

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 36 avenue Hoche 75008 Paris		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 3 8 9 4 8 3 3 5 5 0 0 0 2 7		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 2 2		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB 249	AC 249	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 78 112	AS 41 006	37 106
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
Prêts BF		BG		
Autres immobilisations financières * BH		BI		
TOTAL (II) BJ		78 361	BK 41 255 37 106	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN 641 073	BO 641 073	
		En cours de production de services BP 241 218	BQ 241 218	
	CRÉANCES	Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT 9 984 664	BU 3 875 000	6 109 664
		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
	DIVERS	Clients et comptes rattachés (3)* BX 276 951	BY 276 951	
		Autres créances (3) BZ 1 434	CA 1 434	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD 1 501 438	CE 1 501 438	
Disponibilités CF 487 690	CG 487 690			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) * CH	CI		
	TOTAL (III) CJ	13 134 468	CK 3 875 000 9 259 468	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		13 212 829	1A 3 916 255 9 296 574	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAER	Néant <input type="checkbox"/>	*	
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. 3 000 000 ..)		DA	3 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	300 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)		DG		
	Report à nouveau		DH	1 880 811	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	3 688 208	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	8 869 019	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)		DV	264 320	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	7 932	
	Dettes fiscales et sociales		DY	155 303	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	427 555		
	Ecarts de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	9 296 574		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	427 555	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue	FG	5 009 143	FH	5 009 143	
	services*					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 009 143	FK	5 009 143	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	13 426	
	Autres produits (1) (11)			FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	5 022 570	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	73 859	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	21 998	
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	15 622
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	111 479	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	4 911 091	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 438	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	1 438	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	1 438	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	4 912 528	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAER		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK 1 224 320	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 5 024 007	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 1 335 799	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN 3 688 208	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont produits de locations immobilières		HY
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3)	Dont - Crédit - bail mobilier *		HP
		Dont - Crédit - bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 13 426
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
	facultatives A6	obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7			
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

CADRE A										Désignation de l'entreprise : SAER		Augmentations		Néant <input type="checkbox"/> *											
IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste											
										1		2		3											
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		CZ	249		D8			D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD			KE			KF						
CORPORELLES	Terrains												KG			KH			KI						
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9						KJ			KK			KL							
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1						KM			KN			KO							
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions										Dont Composants		M2				KP			KQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										Dont Composants		M3		78 112		KS			KT			KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *												KV			KW			KX					
		Matériel de transport *												KY			KZ			LA					
		Matériel de bureau et mobilier informatique												LB			LC			LD					
		Emballages récupérables et divers *												LE			LF			LG					
	Immobilisations corporelles en cours												LH			LI			LJ						
Avances et acomptes												LK			LL			LM							
TOTAL III												LN	78 112		LO			LP							
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence												8G			8M			8T						
	Autres participations												8U			8V			8W						
	Autres titres immobilisés												1P			1R			1S						
	Prêts et autres immobilisations financières												1T			1U			1V						
	TOTAL IV												LQ			LR			LS						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	78 361		ØH			ØJ							
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence									
												par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
												1		2		3		4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		IN			CØ	249		D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		IO			LV			LW			1X			
CORPORELLES	Terrains												IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ								MA			MB			MC							
		Sur sol d'autrui		IR								MD			ME			MF							
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS								MG			MH			MI							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels												IT			MJ	78 112		MK			ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers												IU			MM			MN			MO		
		Matériel de transport												IV			MP			MQ			MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique												IW			MS			MT			MU		
		Emballages récupérables et divers*												IX			MV			MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours												MY			MZ			NA			NB			
Avances et acomptes												NC			ND			NE			NF				
TOTAL III												IY			NG	78 112		NH			NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence												IZ			ØU			M7			ØW			
	Autres participations												IØ			ØX			ØY			ØZ			
	Autres titres immobilisés												I1			2B			2C			2D			
	Prêts et autres immobilisations financières												I2			2E			2F			2G			
	TOTAL IV												I3			NJ			NK			2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4			ØK	78 361		ØL			ØM				

Exercice N clos le 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 2 |

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SAER

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise SAER										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A												
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement			CY	249		EL			EM	249		
Fonds commercial			RE			RF			RI			
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			
TOTAL I			RK	249		RM			RN	249		
Terrains			PI			PJ			PK			
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV			PW			PX			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	25 384		QA	15 622		QB	41 006		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD			QE			QF			
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN			
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			
TOTAL II			QU	25 384		QV	15 622		QW	41 006		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	25 633		ØP	15 622		ØQ	41 255		
CADRE B												
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV					
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD					
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO					
TOTAL III												
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *												
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
									Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP	SR		

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
	- corporelles	6E	6F	6G	6H		
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	3 875 000	6P	6R	3 875 000	
	Sur comptes clients	6T		6U	6V		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	3 875 000	TY	TZ	UA	3 875 000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	3 875 000	UB	UC	UD	3 875 000
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF			
	- financières		UG	UH			
	- exceptionnelles		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise : SAER		Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	276 951		276 951		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 322		1 322	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	112		112		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX		VT	278 386	VU	278 386	VV
RENOVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 932		7 932		
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	149 462		149 462		
	Obligations cautionnées	VX					
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 841		5 841		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	264 320		264 320		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	427 555	VZ	427 555		
RENOVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise : SAER		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122022			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WA	3 688 208		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	1 224 320		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8		
à long terme - imposées aux taux de 0 %						ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme			WN				
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			
					Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										
						TOTAL I	WR	4 912 528		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
	- imposées au taux de 0 %						WH			
	- imposées au taux de 19 %						WP			
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
	- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)										
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							ZY		
	Majoration d'amortissement*							XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)		L5
					Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
		ZFU-TE (art.44 octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH		XG		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL							
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										
							Y2			

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	4 912 528	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	4 912 528	XO

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAER Néant *

I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)			K6
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise SAER										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	2 057 324	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
						- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	2 823 487		Dividendes		ZE	3 000 000				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF					
	TOTAL I	ØF	4 880 811		Report à nouveau		ZG	1 880 811				
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	4 880 811					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance										YT	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	10 076
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	63 783
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	73 859
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	21 998
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	16 399
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	5 599
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	21 998
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										YY	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*										ØB	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										ØS	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP											
	— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0 ZR											
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		4 912 528	Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL						
				Plus-values à 19% JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		4 936 135	Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO						
				Plus-values à 19% JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		2	N° SIRET de la société mère du groupe JJ		79281651400014						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAER						Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value q	Court terme r	Long terme S			Plus-values taxables à 19% (1) (1)
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) (9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) (10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% (11)							

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise **SAER**

Autres éléments : divers	Qualification fiscale des plus ou moins-values réalisées				
	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%
		19%	15% ou 12,8%	0%	

Désignation de l'entreprise : SAER Formulaire déposé au titre de l'IR EU Néant [X]

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Table with 5 columns: Origine, Montant net des plus-values réalisées*, Montant antérieurement réintégré, Montant compris dans le résultat de l'exercice, Montant restant à réintégré. Rows include 'Plus-values réalisées au cours de l'exercice' and 'Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs'.

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

[] Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

[] Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Table with 5 columns: Origine des plus-values et date des fusions ou des apports, Montant net des plus-values réalisées à l'origine, Montant antérieurement réintégré, Montant rapporté au résultat de l'exercice, Montant restant à réintégré. Includes a TOTAL row at the bottom.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAER _____ Néant <input type="checkbox"/> *							
Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 70%;">Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 % .</td> <td style="width: 30%;"></td> </tr> <tr> <td>Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) .</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) .</td> <td></td> </tr> </table>	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 % .		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) .		Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) .	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 % .							
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) .							
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) .							
I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU							
Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %				
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						
II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*							
Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. o = k + l - m - n		
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %				
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

N° 2059-D-SD2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAER</u>				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAER		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	5 009 143	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	5 009 143	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	13 426	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	13 426	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	41 910	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	31 949	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	73 859	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	4 948 711
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	4 948 711	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	5 009 143	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX	5 009 143	
Période de référence	GY	du	01012022
	GZ	au	31122022
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant *

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2023

N° de dépôt

[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

[] (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 3 8 9 4 8 3 3 5 5 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAER

ADRESSE (voie) 36 avenue Hoche

CODE POSTAL 75008 VILLE Paris

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE p5

Table with 8 rows for filial information. Each row contains: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Adresse (N°, Voie, Code Postal, Commune, Pays).

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2023

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SAER 36 avenue Hoche 75008 Paris France		36 avenue Hoche 75008 Paris	
SIRET 38948335500027			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	01012014
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SAS Foncière de l'Adret 36 avenue Hoche 75008 Paris	SIRET : 79281651400014

B ACTIVITE

Activités exercées	Gestion d'actifs fonciers	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	---------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	4 912 528	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF <input checked="" type="checkbox"/>	Nom et adresse du prestataire SA SAGE place de la Belgique 92250 La Garenne Colombes FR
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE 100
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
<i>Tél :</i>	<i>Tél :</i>
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 08052023 Lieu : Paris Qualité : DAF Nom du signataire : M COMTE Romain

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2023)

Si déposé néant, cochez la case :

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	3 000 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e			
					f			
					g			
					h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j			
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	3 000 000		
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) ; - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. <div style="text-align: center;">1</div>	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit							2
			Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
K DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %	à 15 %	à 19 %					
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

**DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE

01012022

ET CLOS LE

31122022

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Adresse de la direction

Société anonyme par actions simplifiée SAER
36 avenue Hoche

75008 Paris

Ancienne adresse en cas de changement

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A , le 08052023

Signature,

Nom et qualité du signataire

Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche, explications au recto.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIÉS			ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS												
Dépenses communes dont le remboursement est exonéré de TVA	Nombre de parts	NOM, PRÉNOMS PROFESSION LIEU PRINCIPAL D'EXERCICE DE LA PROFESSION	Achats	CHARGES EXTERNES					Impôts taxes et versements assimilés	CHARGES DE PERSONNEL			Charges financières	Amortissements	Total par associé
				Locations mobilières ou immobilières	Charges locatives et de copropriété	Entretien et réparations	Transports de biens	Autres charges externes		Rémunérations		Charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance			
										Salaires et appointements	Congés payés				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
		REPORTS ÉVENTUELS.....													
		← TOTAL PAR COLONNE →													

Si le nombre de cadres est insuffisant joindre un état de même modèle et reporter les totaux dans le dernier des cadres ci-dessus.

Comptes annuels

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SAER

36 avenue Hoche
75008 Paris
0156882150

Bilan Actif

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

SAER

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	249	249		
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	249	249		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	78 112	41 006	37 106	52 728
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	78 112	41 006	37 106	52 728
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	78 360	41 255	37 106	52 728
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	641 072		641 072	641 072
Stocks d'en-cours production de services	241 218		241 218	241 218
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	9 984 664	3 875 000	6 109 664	6 109 664
TOTAL stocks et en-cours :	10 866 955	3 875 000	6 991 955	6 991 955
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	276 951		276 951	533 484
Autres créances	1 434		1 434	1 452
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	278 386		278 386	534 935
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 501 438		1 501 438	
Disponibilités	487 690		487 690	840 784
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	1 989 128		1 989 128	840 784
ACTIF CIRCULANT	13 134 468	3 875 000	9 259 468	8 367 673
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	13 212 829	3 916 255	9 296 574	8 420 401

Bilan Passif

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

SAER

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 3 000 000	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 880 811	2 057 324
Résultat de l'exercice	3 688 208	2 823 487
TOTAL situation nette :	8 869 019	8 180 811
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	8 869 019	8 180 811
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	264 320	77 992
TOTAL dettes financières :	264 320	77 992
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 932	8 709
Dettes fiscales et sociales	155 303	152 889
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	163 235	161 599
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	427 555	239 591
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	9 296 574	8 420 401

Compte de Résultat (Première Partie)

SAER

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	5 009 143		5 009 143	3 897 014
Chiffres d'affaires nets	5 009 143		5 009 143	3 897 014
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			13 426	6 309
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 022 570	3 903 323
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			73 859	30 695
TOTAL charges externes :			73 859	30 695
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			21 998	15 878
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			15 622	15 271
TOTAL dotations d'exploitation :			15 622	15 271
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			(0)	0
CHARGES D'EXPLOITATION			111 479	61 844
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			4 911 091	3 841 479

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAER

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 911 091	3 841 479
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 438	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 438	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	1 438	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 912 528	3 841 479
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 224 320	1 017 992
TOTAL DES PRODUITS	5 024 007	3 903 323
TOTAL DES CHARGES	1 335 799	1 079 836
BÉNÉFICE OU PERTE	3 688 208	2 823 487

Société d'Aménagement et d'Exploitation de la Roque – SAER

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRETES LE 31 DECEMBRE 2022

Règles et méthodes comptables

1. Méthodes générales retenues

Les comptes annuels ont été établis conformément au Plan Comptable Général 2014 et au Code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Notes sur le bilan

ACTIF

Les immobilisations dans les comptes correspondent :

- à des frais d'établissement totalement dépréciés
- à des travaux sur des installations réalisés en 2019 et 2020 : station de pompage, clôtures.

L'encours de production de biens de 641 k€ correspond aux travaux d'aménagement du terrain de la Roque.

L'encours de production de services de 241 k€ correspond aux études préalables réalisées pour l'exploitation du terrain.

Le stock de marchandises correspond au terrain sur la commune de Roquefort les Pins de 44 hectares, augmenté de charges à répartir. Ce stock s'élève à 9 985 k€ en valeur brute (dont 7.927 k€ de valeur du terrain seul), et à 6.110 k€ en valeur nette d'une provision de 3.875 k€.

Les créances clients d'un montant de 277 k€ correspondent pour l'essentiel au montant de la redevance de décembre 2022 due par la société La Roque.

Le poste des autres créances correspond à de la TVA pour l'essentiel.

PASSIF

Le capital est composé de 20 000 parts sociales de 150€ entièrement libérées soit 3.000 k€.

Les capitaux propres ont été mouvementés comme suit en 2022 :

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES, en €	En 2022
Capitaux propres à fin 2021	8.180.811
Distribution de dividendes en 2022	-3.000.000
Résultat 2022 avant affectation	3.688.208
Capitaux propres à fin 2022 avant AGO	8.869.019

Le poste « Emprunts et dettes financières divers » correspond au solde du compte courant d'intégration fiscale dû à Foncière de l'Adret.

Le poste des dettes fournisseurs d'un montant de 8 k€ comprend essentiellement des factures non parvenues.

Les dettes fiscales pour 155 k€ comprennent de la TVA pour 149 k€ et de la CVAE pour 6 k€.

A noter que la Société est membre du périmètre d'intégration fiscale dont la tête de groupe est la société Foncière de l'Adret.

3. Notes sur le compte de résultat

Le chiffre d'affaires de 5.009 k€ se compose de la redevance de fortagement pour 4.703 k€ et des loyers pour 306 k€.

Les charges courantes de 74 k€ se composent essentiellement des consommations et travaux réalisés sur le site : énergie, études et honoraires.

Les impôts et taxes de 22 k€ comprennent la taxe foncière pour 6 k€ et la CET pour 16 k€.

La charge d'IS s'élève à 1.224 k€ au titre de l'exercice.

4. Activité de l'exercice et faits notables

La Société perçoit une redevance de fortagement de La Roque SAS pour l'exploitation de l'ISDI de la Roque située sur son terrain.

En 2022, 941 mille tonnes ont été remblayées sur le site contre 722 mille tonnes en 2021

On rappelle que l'Arrêté Préfectoral délivré le 4 décembre 2014 autorise la mise en dépôt de déchets inertes pour un total de 10.660 mille tonnes sur 12 ans, limitée à 900 mille tonnes par

an. Le cumul à fin 2022 est de 5.412 mille tonnes remblayées soit une moyenne de 676 mille tonnes par an.

La Société poursuit sa réflexion sur l'aménagement futur du terrain, à moyen terme pour les parcelles nues, mais aussi à long terme pour les parcelles occupées par l'ISDI. Une zone d'activités est envisagée par le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	249		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	249		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	78 112		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	78 112		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL	78 360		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			249	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			249	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			78 112	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			78 112	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			78 360	

Amortissements

SAER

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	249			249
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	249			249
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	25 384	15 622		41 006
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	25 384	15 622		41 006
TOTAL GÉNÉRAL	25 633	15 622		41 255

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

SAER

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	3 875 000			3 875 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	3 875 000			3 875 000
TOTAL GÉNÉRAL	3 875 000			3 875 000

État des Échéances des Créances et Dettes

SAER

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	276 951	276 951	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 322	1 322	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	112	112	
TOTAL de l'actif circulant :	278 386	278 386	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	278 386	278 386	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 932	7 932		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	149 462	149 462		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 841	5 841		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	264 320	264 320		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	427 555	427 555	
----------------------	----------------	----------------	--

Détail des Comptes

SAER

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 07/02/23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation En valeur	Variation En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	248,55	248,55	0,00	0,00	0,00	
201000 Frais d'établissement	248,55		248,55	248,55		
280100 Frais d'établissement		248,55	-248,55	-248,55		
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., matériel et out. industriels	78 111,95	41 006,44	37 105,51	52 727,90	-15 622,39	-29,63
215340 STATION DE POMPAGE ISDI	23 337,95		23 337,95	23 337,95		
215341 FERMETURE ENTREE PRINC	54 774,00		54 774,00	54 774,00		
281500 Install tech. mat. out. indust.		41 006,44	-41 006,44	-25 384,05	-15 622,39	-61,54
Immobilisations financières						
TOTAL (II)	78 360,50	41 254,99	37 105,51	52 727,90	-15 622,39	-29,63
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
En cours de production de biens	641 072,50		641 072,50	641 072,50	0,00	
335000 Travaux en cours	641 072,50		641 072,50	641 072,50		
En cours de production de services	241 218,36		241 218,36	241 218,36	0,00	
341000 Etudes en cours	241 218,36		241 218,36	241 218,36		
Marchandises	9 984 663,72	3 875 000,00	6 109 663,72	6 109 663,72	0,00	
372000 STOCK TERRAIN LA ROQUE	9 984 663,72		9 984 663,72	9 984 663,72		
397200 PROVISION STOCK TERRAIN		3 875 000,00	-3 875 000,00	-3 875 000,00		
Créances						
Clients et comptes rattachés	276 951,42		276 951,42	533 483,78	-256 532,36	-48,09
411000 Clients	276 951,42		276 951,42	533 483,78	-256 532,36	-48,09
Autres créances	1 434,22		1 434,22	1 451,57	-17,35	-1,20
401000 Fournisseurs	112,22		112,22		112,22	
445669 TVA DEDUCTIBLE 20% S/EN	642,00		642,00	160,00	482,00	301,25
445867 TVA en attente sur FAR déducti	680,00		680,00	1 291,57	-611,57	-47,35
Divers						
Valeurs mobilières de placement	1 501 437,50		1 501 437,50		1 501 437,50	
508100 Autres valeurs mobilières	1 500 000,00		1 500 000,00		1 500 000,00	
518000 Interets courus	1 437,50		1 437,50		1 437,50	
Disponibilités	487 690,37		487 690,37	840 783,53	-353 093,16	-42,00
512090 BANQUE PALATINE	487 690,37		487 690,37	840 783,53	-353 093,16	-42,00
COMPTES DE RÉGULARISATION						
TOTAL (III)	13 134 468,09	3 875 000,00	9 259 468,09	8 367 673,46	891 794,63	10,66
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	13 212 828,59	3 916 254,99	9 296 573,60	8 420 401,36	876 172,24	10,41

Détail des Comptes

SAER

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Passif (2051)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	3 000 000,00	3 000 000,00	0,00	
101000 Capital	3 000 000,00	3 000 000,00		
Réserve légale	300 000,00	300 000,00	0,00	
106100 Reserve legale	300 000,00	300 000,00		
Report à nouveau	1 880 810,80	2 057 323,71	-176 512,91	-8,58
110000 Report a nouveau (solde créditeur)	1 880 810,80	2 057 323,71	-176 512,91	-8,58
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 688 208,06	2 823 487,09	864 720,97	30,63
TOTAL (I)	8 869 018,86	8 180 810,80	688 208,06	8,41
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Emprunts et dettes financières divers	264 320,00	77 992,00	186 328,00	238,91
455709 C/C FDA INT FISC	264 320,00	77 992,00	186 328,00	238,91
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 932,00	8 709,42	-777,42	-8,93
401000 Fournisseurs	3 852,00	960,00	2 892,00	301,25
408100 Fournisseurs	4 080,00	7 749,42	-3 669,42	-47,35
Dettes fiscales et sociales	155 302,74	152 889,14	2 413,60	1,58
445510 Tva ... d'écarter	103 303,00	63 470,18	39 832,82	62,76
445719 TVA COLLECTEE 20% S/ENCAISSEMENT	46 158,74	88 913,96	-42 755,22	-48,09
447100 CVAE	5 841,00	505,00	5 336,00	1056,63
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL (IV)	427 554,74	239 590,56	187 964,18	78,45
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	9 296 573,60	8 420 401,36	876 172,24	10,41

Détail des Comptes

SAER

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte de Résultat (2052)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de services	5 009 143,20	3 897 013,53	1 112 129,67	28,54
708300 LOCATION SPADA CONSTRUCTION	91 983,96	88 806,80	3 177,16	3,58
708301 LOCATION VICAT	200 641,20	146 628,92	54 012,28	36,84
708310 DROITS DE DECHARGE	4 703 481,10	3 611 219,85	1 092 261,25	30,25
708311 DROITS DE DECHARGE VICAT	13 036,94	50 357,96	-37 321,02	-74,11
Chiffres d'affaires nets	5 009 143,20	3 897 013,53	1 112 129,67	28,54
Reprises sur amort. et prov., transf. de ch	13 426,47	6 309,22	7 117,25	112,81
791000 Transferts de charges d'expl.	13 426,47	6 309,22	7 117,25	112,81
Total des produits d'exploitation (I)	5 022 569,67	3 903 322,75	1 119 246,92	28,67
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	73 859,21	30 694,70	43 164,51	140,63
606100 Fournitures non stock. eau, Énergie	41 909,95	12 232,12	29 677,83	242,62
611000 Sous-traitance générale		6 487,05	-6 487,05	-100,00
615000 Entretien et réparations	1 929,00		1 929,00	
615500 Sur biens mobiliers		1 350,00	-1 350,00	-100,00
617000 Etudes et recherches	18 120,00	1 620,00	16 500,00	1018,52
622600 Honoraires	10 075,87	5 831,42	4 244,45	72,79
627000 Services bancaires et assim.	1 024,34	3 174,11	-2 149,77	-67,73
627800 Autres frais & comm. prest. serv.	800,05		800,05	
Impôts, taxes et versements assimilés	21 998,00	15 878,00	6 120,00	38,54
635110 Contribution économique territoriale	444,00	447,00	-3,00	-0,67
635111 CVAE	15 955,00	9 848,00	6 107,00	62,01
635120 Taxes foncières	5 599,00	5 583,00	16,00	0,29
Dotation d'exploitation				
Sur immobilisations - dot. aux amort.	15 622,39	15 270,76	351,63	2,30
681120 Immobilisations corporelles	15 622,39	15 270,76	351,63	2,30
Autres charges	-0,49	0,20	-0,69	-345,00
658000 Charges diverses gestion courante	-0,49	0,20	-0,69	-345,00
Total des charges d'exploitation (II)	111 479,11	61 843,66	49 635,45	80,26
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	4 911 090,56	3 841 479,09	1 069 611,47	27,84
Opérations en commun				
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	1 437,50		1 437,50	
764000 Revenus valeurs mobil. placement	1 437,50		1 437,50	
Total des produits financiers (V)	1 437,50		1 437,50	
Charges financières				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	1 437,50		1 437,50	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	4 912 528,06	3 841 479,09	1 071 048,97	27,88

Détail des Comptes

SAER

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte de Résultat (2053)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Impôts sur les bénéfices * (X)	1 224 320,00	1 017 992,00	206 328,00	20,27
698100 Integration fiscale - charges	1 224 320,00	1 017 992,00	206 328,00	20,27
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 024 007,17	3 903 322,75	1 120 684,42	28,71
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 335 799,11	1 079 835,66	255 963,45	23,70
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	3 688 208,06	2 823 487,09	864 720,97	30,63

SOCIETE D'AMENAGEMENT ET D'EXPLOITATION DE LA ROQUE

- SAER -

SAS au capital de 3 000 000 Euros
Siège social : 36 AVENUE HOICHE 75008 PARIS
RCS PARIS 389 483 355

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 15 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois le mercredi quinze mars à 10 h 00, l'associé Unique de la **SOCIETE D'AMENAGEMENT ET D'EXPLOITATION DE LA ROQUE (SAER)**, Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000 Euros, dont le siège social est situé au 36 Avenue Hoche à Paris 75008, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 389 483 355 et le Président se sont réunis au siège sur la convocation qui a été faite par le Président en date du 8 mars 2023.

PROREVISE, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué par courrier du 8 mars 2023, est absent et excusé.

FONCIERE DE L'ADRET, propriétaire des 20.000 parts de la société et associé unique est représentée par M. Gérard COMTE.

Monsieur Gérard COMTE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé unique :

- le rapport de gestion,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le rapport du Commissaire aux Comptes,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président rappelle ensuite que l'associé unique est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ◆ Lecture du rapport de gestion sur les opérations, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, du rapport du Commissaire aux Comptes, approbation desdits comptes et rapport
- ◆ Quitus au Président
- ◆ Affectation du résultat
- ◆ Pouvoirs pour formalités
- ◆ Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion sur les opérations, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et du rapport du Commissaire aux Comptes.


Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion, au cours de laquelle sont traités les faits marquants de l'exercice 2022.

Ceci étant exposé, il est procédé aux votes des résolutions.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.



DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, en conséquence de la première décision, donne quitus au Président pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice 2022.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique, sur proposition du Président et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 3.688.208 € décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice	3.688.208 euros
- Report à nouveau antérieur	1.880.811 euros

TOTAL	5.569.019 euros

Ainsi qu'il suit :

- à titre de dividendes	3.000.000 euros
- au report à nouveau, le solde, soit :	2.569.019 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 5.869.019€.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividende	Avec abattement	Sans abattement
31/12/2019	2.400.000€	En totalité	-
31/12/2020	2.300.000€	En totalité	-
31/12/2021	3.000.000€	En totalité	-

QUATRIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au Président pour effectuer ou faire effectuer les formalités afférentes aux décisions prises ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à onze heures.

Et, de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président et l'Associée Unique.

Le Président
M. Gérard COMTE

FONCIERE DE L'ADRET
Représentée par M. Gérard COMTE

SOCIETE D'AMENAGEMENT ET D'EXPLOITATION DE LA ROQUE

- SAER -

SAS au capital de 3 000 000 Euros
Siège social : 36 AVENUE HOICHE 75008 PARIS
RCS PARIS 389 483 355

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Activité de l'exercice et faits notables :

L'année 2022 a connu une forte augmentation des volumes remblayés avec 940.696 tonnes remblayées contre 722.267 tonnes en 2021.

On rappelle que l'Arrêté Préfectoral délivré le 4 décembre 2014 autorise la mise en dépôt de déchets inertes pour un total de 10.660.000 tonnes sur 12 ans, limitée à 900 000 tonnes par an. Le cumul à fin 2022 est de 5.411.700 tonnes remblayées soit une moyenne de 676 500 tonnes par an.

La Société poursuit sa réflexion sur l'aménagement futur du terrain, à moyen terme pour les parcelles nues, mais aussi à long terme pour les parcelles occupées par l'ISDI. Une zone d'activités est envisagée par le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

- Evolution prévisible et évènements depuis la clôture :

Les tonnages 2023 sont attendus en baisse à 700 000 tonnes environ.

La réflexion sur l'aménagement du terrain se poursuit et pourra continuer de s'étaler sur plusieurs années compte tenu de la surface importante du terrain et de la complexité des projets potentiels.

Aucun évènement notable n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice.

RESULTATS SOCIAUX – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des associés possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2022 :

- FONCIERE DE L'ADRET 100 %

CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 227-10 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

La convention de mise à disposition de locaux entre SARTORIUS et SAER en date du 28/10/2015 s'est poursuivie en 2022.

MANDATS DU PRESIDENT ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2018, Monsieur Gérard COMTE a été nommé Président de la Société pour une durée illimitée.

Lors de la même Assemblée Générale, le cabinet PROREVISE, 140 boulevard Haussmann 75008 Paris a été désigné Commissaire aux Comptes de la Société pour une durée de 6 exercices. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale devant se tenir en 2024 et appelée à statuer sur les comptes 2023.

Nous vous invitons, après lecture de ce rapport, à vous prononcer sur les résolutions qui vous sont proposées.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.



Société d'Aménagement et d'Exploitation de la Roque (S.A.E.R)

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000.000 €

38, avenue Hoche 75008 PARIS

Siren : 389 483 355 RCS Paris

Société
d'Expertise
Comptable
inscrite au Tableau
de l'Ordre de Paris

Société de
Commissaires
aux Comptes
inscrite près la
Cour d'appel
de Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

140 bd
haussmann

75008 Paris

+33 (0)1 53 83 85 00
cabinet@prorevise.fr

SAS
au capital de
38 570,81 €

Siren
317 194 371 RCS PARIS
N°TVA Intracommunautaire
FR 30 317 194 371

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.E.R relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2 de l'annexe sur :

Les immobilisations :

« *Les immobilisations dans les comptes correspondent :*

- *à des frais d'établissement totalement dépréciés,*
- *à des travaux sur des installations réalisés en 2019 et 2020 : station de pompage, clôtures.*

Les stocks et en-cours :

- *L'encours de production de biens de 641 k€ correspond aux travaux d'aménagement du terrain de la Roque.*
- *L'encours de production de services de 241 k€ correspond aux études préalables réalisées pour l'exploitation du terrain.*

- *Le stock de marchandises correspond au terrain sur la commune de Roquefort les Pins de 44 hectares, augmenté de charges à répartir. Ce stock s'élève à 9 985 k€ en valeur brute (dont 7.927 k€ de valeur du terrain seul), et à 6.110 k€ en valeur nette d'une provision de 3.875 k€. »*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le principal actif de la société, inscrit en stocks et en-cours, correspond à un terrain partiellement exploité pour le remblaiement de matériaux. Sa valeur a fait l'objet d'un test de dépréciation (impairment test) qui ne remet pas en cause sa valeur comptable.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de l'entreprise.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
 En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 février 2023



PROREVISION

représentée par Chantal SAINT-AYES
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie de Paris

Bilan Actif

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

SAER

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	249	249		
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	249	249		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	78 112	41 006	37 106	52 728
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	78 112	41 006	37 106	52 728
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ	78 360	41 255	37 106	52 728
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens	641 072		641 072	641 072
Stocks d'en-cours production de services	241 218		241 218	241 218
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	9 984 664	3 875 000	6 109 664	6 109 664
TOTAL stocks et en-cours :	10 866 955	3 875 000	6 991 955	6 991 955
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	276 951		276 951	533 484
Autres créances	1 434		1 434	1 452
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	278 386		278 386	534 935
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 501 438		1 501 438	
Disponibilités	487 690		487 690	840 784
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	1 989 128		1 989 128	840 784
ACTIF CIRCULANT	13 134 468	3 875 000	9 259 468	8 367 673
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	13 212 829	3 916 255	9 296 574	8 420 401

Bilan Passif

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

SAER

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 3 000 000	3 000 000	3 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 880 811	2 057 324
Résultat de l'exercice	3 688 208	2 823 487
TOTAL situation nette :	8 869 019	8 180 811
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	8 869 019	8 180 811
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	264 320	77 992
TOTAL dettes financières :	264 320	77 992
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 932	8 709
Dettes fiscales et sociales	155 303	152 889
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	163 235	161 599
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	427 555	239 591
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	9 296 574	8 420 401

Compte de Résultat (Première Partie)

SAER

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 009 143		5 009 143	3 897 014
Chiffres d'affaires nets	5 009 143		5 009 143	3 897 014
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			13 426	6 309
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 022 570	3 903 323
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			73 859	30 695
TOTAL charges externes :			73 859	30 695
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			21 998	15 878
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 622	15 271
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			15 622	15 271
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			(0)	0
CHARGES D'EXPLOITATION			111 479	61 844
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			4 911 091	3 841 479

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAER

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 911 091	3 841 479
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 438	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 438	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	1 438	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 912 528	3 841 479
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 224 320	1 017 992
TOTAL DES PRODUITS	5 024 007	3 903 323
TOTAL DES CHARGES	1 335 799	1 079 836
BÉNÉFICE OU PERTE	3 688 208	2 823 487

Société d'Aménagement et d'Exploitation de la Roque – SAER

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRETES LE 31 DECEMBRE 2022

Règles et méthodes comptables

1. Méthodes générales retenues

Les comptes annuels ont été établis conformément au Plan Comptable Général 2014 et au Code de commerce.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Notes sur le bilan

ACTIF

Les immobilisations dans les comptes correspondent :

- à des frais d'établissement totalement dépréciés
- à des travaux sur des installations réalisés en 2019 et 2020 : station de pompage, clôtures.

L'encours de production de biens de 641 k€ correspond aux travaux d'aménagement du terrain de la Roque.

L'encours de production de services de 241 k€ correspond aux études préalables réalisées pour l'exploitation du terrain.

Le stock de marchandises correspond au terrain sur la commune de Roquefort les Pins de 44 hectares, augmenté de charges à répartir. Ce stock s'élève à 9 985 k€ en valeur brute (dont 7.927 k€ de valeur du terrain seul), et à 6.110 k€ en valeur nette d'une provision de 3.875 k€.

Les créances clients d'un montant de 277 k€ correspondent pour l'essentiel au montant de la redevance de décembre 2022 due par la société La Roque.

Le poste des autres créances correspond à de la TVA pour l'essentiel.

PASSIF

Le capital est composé de 20 000 parts sociales de 150€ entièrement libérées soit 3.000 k€.

Les capitaux propres ont été mouvementés comme suit en 2022 :

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES, en €	En 2022
Capitaux propres à fin 2021	8.180.811
Distribution de dividendes en 2022	-3.000.000
Résultat 2022 avant affectation	3.688.208
Capitaux propres à fin 2022 avant AGO	8.869.019

Le poste « Emprunts et dettes financières divers » correspond au solde du compte courant d'intégration fiscale dû à Foncière de l'Adret.

Le poste des dettes fournisseurs d'un montant de 8 k€ comprend essentiellement des factures non parvenues.

Les dettes fiscales pour 155 k€ comprennent de la TVA pour 149 k€ et de la CVAE pour 6 k€.

A noter que la Société est membre du périmètre d'intégration fiscale dont la tête de groupe est la société Foncière de l'Adret.

3. Notes sur le compte de résultat

Le chiffre d'affaires de 5.009 k€ se compose de la redevance de forrage pour 4.703 k€ et des loyers pour 306 k€.

Les charges courantes de 74 k€ se composent essentiellement des consommations et travaux réalisés sur le site : énergie, études et honoraires.

Les impôts et taxes de 22 k€ comprennent la taxe foncière pour 6 k€ et la CET pour 16 k€.

La charge d'IS s'élève à 1.224 k€ au titre de l'exercice.

4. Activité de l'exercice et faits notables

La Société perçoit une redevance de forrage de La Roque SAS pour l'exploitation de l'ISDI de la Roque située sur son terrain.

En 2022, 941 mille tonnes ont été remblayées sur le site contre 722 mille tonnes en 2021

On rappelle que l'Arrêté Préfectoral délivré le 4 décembre 2014 autorise la mise en dépôt de déchets inertes pour un total de 10.660 mille tonnes sur 12 ans, limitée à 900 mille tonnes par

an. Le cumul à fin 2022 est de 5.412 mille tonnes remblayées soit une moyenne de 676 mille tonnes par an.

La Société poursuit sa réflexion sur l'aménagement futur du terrain, à moyen terme pour les parcelles nues, mais aussi à long terme pour les parcelles occupées par l'ISDI. Une zone d'activités est envisagée par le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Immobilisations

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

SAER

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	249		
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	249		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	78 112		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	78 112		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			
TOTAL GÉNÉRAL	78 360		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			249	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			249	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			78 112	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			78 112	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL GÉNÉRAL			78 360	

Amortissements

SAER

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	249			249
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	249			249
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	25 384	15 622		41 006
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	25 384	15 622		41 006
TOTAL GÉNÉRAL	25 633	15 622		41 255

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

SAER

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
	3 875 000			3 875 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	3 875 000			3 875 000
TOTAL GÉNÉRAL	3 875 000			3 875 000

État des Échéances des Créances et Dettes

SAER

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 07/02/23

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	276 951	276 951	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 322	1 322	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	112	112	
TOTAL de l'actif circulant :	278 386	278 386	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	278 386	278 386	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 932	7 932		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	149 462	149 462		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 841	5 841		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	264 320	264 320		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	427 555	427 555		

WOMK

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAER Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 36 avenue Roche 75008 Paris Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET*

3	8	9	4	8	3	3	5	5	0	0	0	2	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant *

				Exercice N clos le.		
				3 1 1 2 2 0 2 2		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	249	AC	249
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
		Terrains	AN		AO	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	78 112	AS	41 006
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	78 361	BK	41 255	37 106
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM
En cours de production de biens			BN	641 073	BO	641 073
En cours de production de services			BP	241 218	BQ	241 218
Produits intermédiaires et finis			BR		BS	
Marchandises			BT	9 984 664	BU	3 875 000
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	276 951	BY	276 951
		Autres créances (3)	BZ	1 434	CA	1 434
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	1 501 438	CE	1 501 438
	Disponibilités	CF	487 690	CG	487 690	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	13 134 468	CK	3 875 000	9 259 468
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	13 212 829	1A	3 916 255	9 296 574	

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		SAER	Néant <input type="checkbox"/>	*	
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. 3 000 000 ..)		DA	3 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	300 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)		DG		
	Report à nouveau		DH	1 880 811	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	3 688 208	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	8 869 019	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)		DV	264 320	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	7 932	
	Dettes fiscales et sociales		DY	155 303	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	427 555		
	Ecarts de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	9 296 574		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	427 555	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			